



# RÉGIONAL 1 FUTSAL



## GUIDE DE PRÉSENTATION SAISON 2018-2019

# MOT DU PRÉSIDENT

“ Les passionnés que nous sommes, ressentons toujours le même enthousiasme à l'heure où nos championnats régionaux démarrent une nouvelle saison.

A titre personnel, et je ne pense pas être une exception, j'éprouve un grand plaisir à voir nos footballeurs reprendre le chemin du terrain après un été riche en évènements sur le plan international et le beau parcours de notre équipe de France lors de la Coupe du Monde de Russie.

Symbole de la réunification de la Ligue des Pays de la Loire, le Championnat de Régional 1 va voir le jour cette saison 2018/2019.

Il sera composé de 10 équipes qui représenteront l'élite de nos compétitions Futsal, dernière marche avant d'accéder au niveau national.

Parce-que la conduite d'un club du plus haut niveau régional, aux plans sportif, juridique et économique, passe précisément par la maîtrise et la connaissance d'éléments réglementaires aussi multiples que divers, souvent disséminés, la L.F.P.L. a pris l'initiative de réaliser ce « guide » pratique à l'attention de leurs dirigeants.

Conformément à sa vocation, je souhaite que ce document leur permette de trouver aisément et rapidement les informations ou renseignements dont ils ont besoin, et les réponses aux questions qu'ils se posent régulièrement. Les clubs qui constituent plus que jamais le « cœur du métier » de notre instance régionale, en seront inévitablement les premiers bénéficiaires.

Ce guide, que je vous laisse découvrir, témoigne lui-aussi, à sa façon de la volonté de la Ligue d'être à l'écoute de tous ses clubs.

En ce sens, le fil n'est pas coupé et les différents services de la Ligue sont toujours à votre service pour répondre à vos attentes.

Je vous souhaite une bonne saison 2018/2019 à toutes et tous !

Restez passionné(e)s mais sachez raison garder ! ”

**Gérard LOISON**

Président Ligue de Football des Pays de la Loire



“ Notre Ligue de Football des Pays de la Loire a placé, dans la même dynamique que la FFF, le développement du Futsal sur sa feuille de route 2017/2020 avec des axes prioritaires pour les Seniors, les Jeunes, sans oublier les Féminines.

Pour ce développement, il nous faut l'adhésion de nos 22 clubs évoluant en Championnats R1 et R2 Futsal pour atteindre les objectifs suivants :  
Une compétitivité accrue, une structuration des clubs, un renforcement des structures et un accroissement des effectifs.

Vous pouvez compter sur nous et bien sûr nous comptons sur vous pour ce décollage programmé de votre Futsal ! ”

**Alain CHARRANCE**

Président de la Commission Régionale d'Organisation des Compétitions Futsal



# HISTORIQUE

## Historique championnat régional Futsal Seniors Atlantique

2009-2010 : Futsal Club de l'Erdre  
2010-2011 : Futsal Club de l'Erdre  
2011-2012 : Futsal Club de l'Erdre  
2012-2013 : Nantes Bela Futsal  
2013-2014 : Nantes C'West Futsal  
2014-2015 : Nantes C'West Futsal  
2015-2016 : AC Nantes Franco Portugaise  
2016-2017 : Nantes Doulon

## Historique de la coupe Futsal Seniors Atlantique

2011-2012 : Montaigu Futassmon  
2012-2013 : Nantes Bela Futsal  
2013-2014 : Nantes Dervallières  
2014-2015 : Epreuve non disputée  
2015-2016 : AC Nantes Franco Portugaise  
2016-2017 : Saint Herblain Pépite



## Historique championnat régional Futsal Seniors Maine

2009-2010 : Etoile Lavalloise Futsal  
2010-2011 : Etoile Lavalloise Futsal  
2011-2012 : Etoile Lavalloise Futsal  
2012-2013 : Etoile Lavalloise Futsal  
2013-2014 : S.O. Maine Le Mans  
2014-2015 : Etoile Lavalloise  
2015-2016 : Le Mans Futsal  
2016-2017 : Le Mans Futsal

## Historique Coupe Futsal Seniors Maine

2002-2003 : U.S. St Denis d'Anjou  
2003-2004 : U.S. St Denis d'Anjou  
2004-2005 : Le Mans U.C. 72  
2005-2006 : Le Mans U.C. 72  
2006-2007 : F.C. Ambrieres les Vallées  
2007-2008 : U.S. Tennie St Symphorien  
2008-2009 : Etoile Lavalloise Futsal  
2011-2012 : Le Mans Futsal  
2012-2013 : S.O. Maine Le Mans  
2013-2014 : S.O. Maine Le Mans  
2014-2015 : Le Mans Futsal  
2015-2016 : S.O. Maine Le Mans  
2016-2017 : Le Mans FC Futsal



## Championnat régional des Pays de la Loire

2017-2018 : Nantes Doulon et Le Mans Futsal  
2018-2019 : .....

## Coupe régionale des Pays de la Loire :

2017-2018 : Nantes Doulon  
2018-2019 : .....

# CONTACTS PAR SERVICES

## Accueil

accueil@lfpl.fff.fr

## Accompagnement des clubs

accompagnementclubs@lfpl.fff.fr

## Licences

licences@lfpl.fff.fr

## Compétitions

competitions@lfpl.fff.fr

## Arbitrage

arbitrage@lfpl.fff.fr

## Communication

communication@lfpl.fff.fr

## Comptabilité

comptabilite@lfpl.fff.fr

## Formations

ir2f@lfpl.fff.fr

## Assurances

lfpaysdelaloire@mutuelle-des-sportifs.com



Voici toutes les coordonnées que nous mettons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et pour tout renseignement. Vous pouvez joindre la Ligue par téléphone au **02.40.80.70.77** ou par e-mail à **contact@lfpl.fff.fr**.

## Pôle des Pratiques

**Responsables du Pôle :** GÔ Gabriel et RIBRAULT Guy (photo ci-dessous)

**Commission Régionale Organisation des Compétitions Futsal**

**Responsable :** CHARRANCE Alain

ALIMI Wahib

BÉASSE Joël

DENIS Sylvain

ESNAULT Paul

EVEILLE Maxime

FRESCHARD Willy

NÉGRIER Gérard

**Personnes ressources :**

VAUCELLE Arnaud

MOUSTEY Jérôme

BILLY Oriane

DAVID Gilles



# ORGANISATION GÉNÉRALE

## Répartition :

Le Championnat Régional 1 est composé de 10 clubs.

Les clubs se rencontrent par matchs aller et retour. Le classement se fait par addition de points. Les points sont comptés comme suit :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par forfait ou pénalité : Retrait de 1 point

## Accession au D2 Futsal :

Des Phases d'Accession Interrégionale de Futsal sont organisées en vue de l'accession en Championnat de France Futsal de Division 2 la saison suivante.

## La Phase d'Accession comprend deux journées :

- La journée 1 réunit les équipes énoncées à l'article 4 du règlement de la Phase d'Accession Interrégionale Futsal. Les vainqueurs de chaque match sont qualifiés pour la journée suivante.
- La journée 2 réunit les équipes qualifiées à l'issue de la journée précédente. Les vainqueurs de chaque match accèdent au Championnat de France Futsal Division 2.

**Tableau analytique des accessions et rétrogradations**  
Saison 2018/2019 vers 2019/2020 :

<b>Descentes de C.F.F. D2 Régional 1 - 1 groupe de 10</b>	1 LFPL 10	1 LFPL 10	1 LFPL 10
<b>Montées en C.F.F. D2</b>	0	-1	-2
<b>Descentes de C.F.F. D2</b>	1	1	1
<b>Maintiens en R1</b>	7	7	7
<b>Descentes en R2</b>	-3	-2	-1
<b>Montées de R2</b>	2	2	2

# ENGAGEMENTS RELATIFS À LA STRUCTURATION DES CLUBS

## Engagements et formations :

Les clubs participant aux championnats R1 sont dans l'obligation :

- **Critère 1** : de s'engager en Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal.
- **Critère 2** : d'engager une 2ème équipe dans un Championnat de la Ligue ou de leur District et d'y participer jusqu'au terme de la saison

## Sanctions prévues :

Le club qui ne répond pas cumulativement aux 2 obligations susmentionnés se verra infliger les sanctions suivantes :

- Retrait de 3 points par obligation non respectée à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1 et R2
- Rétrogradation d'une division de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club participant au R1 ou R2 pour les clubs en infraction deux saisons consécutives

## Encadrement :

L'encadrement de l'équipe doit être assuré par un entraîneur titulaire au minimum de la Formation Futsal Base - Découverte, entraîneur principal de l'équipe. A ce titre, il est présent sur le banc de touche, donne les instructions aux joueurs et autres techniciens dans les vestiaires et la zone technique avant et pendant le match, et répond aux obligations médiatiques.



# GESTION DES RENCONTRES

## Installations Sportives :

L'installation doit être classée par la FFF en Niveau Futsal 2 au minimum.  
L'équipe accédant de R1, peut, la première saison, être autorisée par la Commission d'Organisation à disposer d'une installation classée en Niveau Futsal 3 sur avis de la CRTIS. Cette disposition n'est applicable qu'une seule fois.

## Horaires :

Les rencontres se déroulent en principe :

- En semaine à **21h00**
- Le Samedi à partir de **14h00**

Lors des engagements, chaque club communique son créneau conformément aux règles susmentionnées à la Commission d'Organisation. La Commission communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.

Un club (recevant ou visiteur) peut demander qu'un match se déroule un autre jour ou à une autre heure que ceux prévus à l'agenda des rencontres, ou une inversion ; **la demande doit être accompagnée de l'accord écrit du club adverse et parvenir au Centre de Gestion 10 jours avant la date de la rencontre (via footclubs)**. La demande sera automatiquement rejetée à défaut d'accord du club adverse. En cas d'accord du club adverse mais de non-respect des délais, l'acceptation par la Commission d'Organisation rendra le club fautif passible d'une amende dont le montant figure en annexe 5. Toute nouvelle modification concernant la même rencontre sera soumise aux mêmes exigences.

## FMI (Feuille de match informatisée) :

La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

## Priorité des rencontres :

En cas de saturation ou d'utilisation réduite du ou des terrains, suite notamment à des arrêtés municipaux, les dispositions suivantes devront être respectées par le club recevant, en respectant le niveau exigé de l'installation pour chaque épreuve.

La priorité entre plusieurs rencontres (masculines et/ou féminines\*) est déterminée par les critères hiérarchiques suivants :

- **Priorité 1** : Compétition fédérale prioritaire sur une compétition Ligue/District, et compétition Ligue prioritaire sur une compétition District
- **Priorité 2** : Compétition seniors prioritaire sur une compétition de jeunes et compétition de jeunes de catégorie d'âge la plus élevée prioritaire sur une compétition de jeunes de catégorie d'âge inférieure
- **Priorité 3** : Compétition hiérarchiquement supérieure prioritaire sur une compétition hiérarchiquement inférieure
- **Priorité 4** : Coupe prioritaire sur Championnat

Le non-respect de ces dispositions entraînera pour l'équipe recevante la perte par pénalité du match non joué.

# GESTION DES RENCONTRES

## Banc de touche :

La présence sur le banc de touche est strictement réservée pour chaque club en présence à :

- 3 encadrants (dirigeant/éducateur)
- les joueurs remplaçants ou les joueurs remplacés, les uns et les autres en survêtement.

Les équipes sont obligatoirement encadrées par deux dirigeants majeurs, responsables, désignés par le club, dont l'un porteur d'un brassard R (responsable d'équipe).

L'entraîneur doit être titulaire au minimum de la Formation Futsal Base - Découverte.

## Huis clos :

Lors d'un match à huis clos : sont uniquement admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes, obligatoirement licenciées :

- 7 dirigeants de chacun des deux clubs
- les officiels désignés par les instances de football
- les joueurs des équipes en présence, qui sont inscrits sur la feuille de match
- toute personne règlementairement admise sur le banc de touche

## Sont également admis :

- les journalistes porteurs de la carte officielle ou d'une accréditation de la saison en cours,
- le technicien en installation d'éclairage pour nocturne (le cas échéant)
- un représentant du propriétaire du stade en capacité d'intervenir sur l'utilisation de l'enceinte

Dans tous les cas, les clubs organisateurs et visiteurs concernées ont l'obligation de soumettre chacun, à l'approbation de la Commission d'Organisation, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence ou de cartes et fonctions) susceptibles d'assister au match à huis clos. Ces documents doivent être transmis par écrit, 48 heures au plus tard avant la date de la rencontre.

La Commission d'Organisation a la possibilité d'accepter, sur demande écrite de l'un ou de l'autre des clubs, lorsque des circonstances particulières l'exigent, certaines personnes dont les fonctions n'ont pas été visées dans la liste précédente.



# ARBITRAGE ET SÉCURITÉ DES RENCONTRES

## Arbitres :

Les arbitres et arbitres assistants sont désignés par la **Commission Régionale de l'Arbitrage**.

En cas de non désignation d'arbitre ou d'absence de l'arbitre désigné, tout autre arbitre officiel neutre, présent sur le terrain, sera désigné. Si plusieurs de ces arbitres sont présents, ce sera le plus ancien dans la catégorie la plus élevée qui aura priorité, sauf congé de maladie ou ayant refusé une convocation le même jour.

## Commissaire au terrain :

Le club recevant doit désigner un commissaire au terrain, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels.

## Responsable sécurité :

Le club recevant désigne un responsable « sécurité » qui a la charge du dispositif préventif de sécurité et se tient à la disposition des officiels. Se reporter à l'annexe 1 au Règlement de l'épreuve.

## Délégué :

La **Commission Régionale d'Organisation** peut se faire représenter par un délégué, chargé de veiller à l'application du règlement de l'épreuve, et à la bonne organisation de la rencontre.

Il vérifie le respect des dispositions relatives à la vente et au contrôle des billets, aux conditions d'accès des porteurs de cartes et d'invitations dans l'enceinte du stade.

En accord avec l'arbitre, il décide des mesures à prendre pour assurer la régularité de la rencontre. Il ne doit notamment tolérer sur le banc de touche que les personnes autorisées.



## ARBITRES ET DÉLÉGUÉS

### Arbitres Futsal R7 (Saison 2018-2019)

Michel BEDOUET  
Ahmed BENZEKHROUFRA  
Gilles BERTHELOT  
Quentin BERTHELOT  
Yohann DABURON  
Jorge D'ALMEIDA COEIHO  
Tarik EL GHOURRAF  
Gwenael ELIE  
Amine ENNADIR  
Osman FATIHI\*

Frédéric GARNIER  
Romaric GASNIER  
Christophe GUESNE  
Aoued KHEDIM  
Arthur LEDRU  
Aziz LYAMMOURI  
Eric MATCHAME  
Aurélien PALLUAUD  
Olivier PERRAUDEAU  
Yoann SALMON  
Turlak EROLBEY

\*Candidat Théorique Futsal

# DISCIPLINE

## Purge de la suspension :

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement (par exemple en application de l'article 167 des présents règlements).

Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

En cas de difficulté à purger les peines, il appartient au club intéressé de demander à ce dernier de définir les modalités selon lesquelles ladite suspension sera effectuée.

## Rapport :

Tout assujetti ayant été exclu par l'arbitre et/ou faisant l'objet d'un rapport d'un officiel peut faire valoir sa défense dans les quarante-huit heures ouvrables suivant la rencontre.



# RÈGLEMENT FINANCIER

## Frais de déplacement des officiels :

Après chaque rencontre, sera portée au débit du compte du club recevant auprès du Centre de Gestion :

- Une redevance forfaitaire de **0 €**.
- Au titre des frais d'arbitrage **170 €**

## Frais de déplacement des équipes :

Une caisse de péréquation des frais de déplacement tendra à équilibrer entre les équipes et au sein d'un même niveau, les charges résultant des frais de déplacement de celles-ci.

La quote-part à verser ou à recevoir par chaque club est déterminée au début de chaque saison suivant le nombre total de kilomètres à parcourir par chaque club par rapport au kilomètre moyen (référence distancier fédéral).

Cette quote-part est communiquée aux clubs au début du championnat.

Le taux de l'indemnité kilométrique servant de base au calcul de la quote-part figure en annexe 5 (**1,50 €**).

# CARTE DES CLUBS

## R1 FUTSAL - GROUPE UNIQUE



● LA VILLE DE NANTES OÙ SONT PRÉSENTS LES CLUBS CI-DESSOUS :

-  NANTES C'WEST FUTSAL
-  AC NANTES FRANCO PORTUGAISES
-  NANTES METROPOLE FUTSAL
-  NANTES DOULON FC

# CALENDRIER DES RENCONTRES



## CALENDRIER SAISON 2018-2019

1 <sup>ère</sup> Journée	21-22 / 09 / 2018
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	THOUARCE FUTSAL CLUB
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	ST HERBLAIN PEPITE
LE MANS FC FUTSAL	MONTAIGU FC
NANTES DOULON FC	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
NANTES C WEST FUTSAL 2	CHATEAUBRIANT VOLT.
2 <sup>ème</sup> Journée	28-29 / 09 / 2018
ST HERBLAIN PEPITE	MONTAIGU FC
THOUARCE FUTSAL CLUB	NANTES DOULON FC
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	LE MANS FC FUTSAL
NANTES C WEST FUTSAL 2	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
CHATEAUBRIANT VOLT.	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
3 <sup>ème</sup> Journée	12-13 / 10 / 2018
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	NANTES C WEST FUTSAL 2
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	THOUARCE FUTSAL CLUB
LE MANS FC FUTSAL	ST HERBLAIN PEPITE
NANTES DOULON FC	CHATEAUBRIANT VOLT.
MONTAIGU FC	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
4 <sup>ème</sup> Journée	19-20 / 10 / 2018
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	LE MANS FC FUTSAL
THOUARCE FUTSAL CLUB	MONTAIGU FC
NANTES C WEST FUTSAL 2	NANTES DOULON FC
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	ST HERBLAIN PEPITE
CHATEAUBRIANT VOLT.	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN

## MATCHES ALLER

5 <sup>ème</sup> Journée	02-03 / 11 / 2018
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
LE MANS FC FUTSAL	CHATEAUBRIANT VOLT.
NANTES DOULON FC	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
ST HERBLAIN PEPITE	THOUARCE FUTSAL CLUB
MONTAIGU FC	NANTES C WEST FUTSAL 2
6 <sup>ème</sup> Journée	09-10 / 11 / 2018
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	ST HERBLAIN PEPITE
THOUARCE FUTSAL CLUB	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
NANTES DOULON FC	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
NANTES C WEST FUTSAL 2	LE MANS FC FUTSAL
CHATEAUBRIANT VOLT.	MONTAIGU FC
7 <sup>ème</sup> Journée	30 / 11 et 01 / 12 / 2018
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
LE MANS FC FUTSAL	THOUARCE FUTSAL CLUB
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	CHATEAUBRIANT VOLT.
ST HERBLAIN PEPITE	NANTES C WEST FUTSAL 2
MONTAIGU FC	NANTES DOULON FC
8 <sup>ème</sup> Journée	07-08 / 12 / 2018
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	MONTAIGU FC
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	LE MANS FC FUTSAL
NANTES C WEST FUTSAL 2	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
NANTES DOULON FC	ST HERBLAIN PEPITE
CHATEAUBRIANT VOLT.	THOUARCE FUTSAL CLUB
9 <sup>ème</sup> Journée	18-19 / 01 / 2019
THOUARCE FUTSAL CLUB	NANTES C WEST FUTSAL 2
LE MANS FC FUTSAL	NANTES DOULON FC
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
MONTAIGU FC	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
ST HERBLAIN PEPITE	CHATEAUBRIANT VOLT.

# CALENDRIER DES RENCONTRES



## MATCHES RETOUR

### CALENDRIER SAISON 2018-2019

10 <sup>ème</sup> Journée	25-26 / 01 / 2019
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	CHATEAUBRIANT VOLT.
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	NANTES C WEST FUTSAL 2
LE MANS FC FUTSAL	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
NANTES DOULON FC	THOUARCE FUTSAL CLUB
MONTAIGU FC	ST HERBLAIN PEPITE
11 <sup>ème</sup> Journée	08-09 / 02 / 2019
THOUARCE FUTSAL CLUB	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	MONTAIGU FC
ST HERBLAIN PEPITE	LE MANS FC FUTSAL
NANTES C WEST FUTSAL 2	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
CHATEAUBRIANT VOLT.	NANTES DOULON FC
12 <sup>ème</sup> Journée	15-16 / 02 / 2019
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	CHATEAUBRIANT VOLT.
LE MANS FC FUTSAL	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
NANTES DOULON FC	NANTES C WEST FUTSAL 2
ST HERBLAIN PEPITE	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
MONTAIGU FC	THOUARCE FUTSAL CLUB
13 <sup>ème</sup> Journée	01-02 / 03 / 2019
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	NANTES DOULON FC
THOUARCE FUTSAL CLUB	ST HERBLAIN PEPITE
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
NANTES C WEST FUTSAL 2	MONTAIGU FC
CHATEAUBRIANT VOLT.	LE MANS FC FUTSAL

14 <sup>ème</sup> Journée	08-09 / 03 / 2019
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	NANTES DOULON FC
LE MANS FC FUTSAL	NANTES C WEST FUTSAL 2
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	THOUARCE FUTSAL CLUB
ST HERBLAIN PEPITE	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
MONTAIGU FC	CHATEAUBRIANT VOLT.
15 <sup>ème</sup> Journée	29-30 / 03 / 2019
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
THOUARCE FUTSAL CLUB	LE MANS FC FUTSAL
NANTES C WEST FUTSAL 2	ST HERBLAIN PEPITE
NANTES DOULON FC	MONTAIGU FC
CHATEAUBRIANT VOLT.	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
16 <sup>ème</sup> Journée	05-06 / 04 / 2019
THOUARCE FUTSAL CLUB	CHATEAUBRIANT VOLT.
LE MANS FC FUTSAL	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	NANTES C WEST FUTSAL 2
MONTAIGU FC	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
ST HERBLAIN PEPITE	NANTES DOULON FC
17 <sup>ème</sup> Journée	19-20 / 04 / 2019
NANTES METROPOLE FUTSAL 2	AC NANTES FRANCO PORTUGAISE
SUCE / ERDRE FC SUCÉEN	MONTAIGU FC
NANTES DOULON FC	LE MANS FC FUTSAL
NANTES C WEST FUTSAL 2	THOUARCE FUTSAL CLUB
CHATEAUBRIANT VOLT.	ST HERBLAIN PEPITE
18 <sup>ème</sup> Journée	03-04 / 05 / 2019
THOUARCE FUTSAL CLUB	NANTES METROPOLE FUTSAL 2
AC NANTES FRANCO PORTUGAISE	NANTES DOULON FC
ST HERBLAIN PEPITE	SUCE / ERDRE FC SUCÉEN
MONTAIGU FC	LE MANS FC FUTSAL
CHATEAUBRIANT VOLT.	NANTES C WEST FUTSAL 2

# R1 FUTSAL

## CHATEAUBRIANT VOLTIGEURS

**Président :** VIOL Joseph

**Correspondant :** LE BOULER Nathalie

**Coordonnées :** 06 86 67 15 53

GYMNASE GUY MOQUET

Rue des Déportés Résistants - 44110 Châteaubriant



@Voltigeurs Chateaubriant

## LE MANS FC FUTSAL

**Président :** GUEDET Bernard

**Correspondant :**

**Coordonnées :** 02 43 14 29 88

GYMNASE UNIVERSITE SUAPS

Avenue Olivier Messiaen - 72000 Le Mans



@Le Mans FC Officiel

## MONTAIGU FC

**Président :** MABIT Philippe

**Correspondant :** AIRIAUD Maxime

**Coordonnées :** 06 88 11 66 2

SALLE LEONARD DE VINCI

Lycée Leonard de Vinci, Rue du Fromenteau - 85600 La Guyonniere



@Football Club Montaignu Section Futsal

## NANTES C'WEST FUTSAL

**Président :** MOUSTAPHA Michael

**Correspondant :** MOUSTAPHA Michael

**Coordonnées :**

GYMNASE ALBERT CAMUS

Avenue du Bois de la Musse - 44000 Nantes



@West Nantes Futsal

## NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL

**Président :** OGER Teddy

**Correspondant :** DIALLO Amadou

**Coordonnées :** 07 68 26 94 07

GYMNASE DE LA HALVEQUE

Moulin de la Halveque - 44300 Nantes



@Nantes Doulon Bottière Futsal

# R1 FUTSAL

## NANTES AC FRANCO PORTUGAISE

Président : GONCALVES CARVALHO Paulo  
Correspondant : GONCALVES CARVALHO Paulo  
Coordonnées : 07 67 20 57 05  
GYMNASE DE LA HALVEQUE  
Moulin de la Halveque - 44300 Nantes



 @Nfpf44

## NANTES METROPOLE FUTSAL

Président : MALHERE Hugues  
Correspondant : BOSSARD Mickael  
Coordonnées : 06 30 87 29 36  
GYMNASE DU PRE GAUCHET  
Rue Nina Simone - 44000 Nantes



 @Nantes Métropole Futsal

## ST HERBLAIN PEPITE

Président : GUICHARD Tony  
Correspondant : HORLAVILLE Matthieu  
Coordonnées : matthieu.hlv@gmail.com  
SALLE DU VIGNEAU  
Boulevard Salvador Allende - 44800 St Herblain



 @Pfc St Herblain

## SUCE SUR ERDRE FC SUCEEN

Président : MARINIER Emmanuel  
Correspondant : MARINIER Emmanuel  
Coordonnées : 06 86 66 83 18  
SALLE DES SPORTS  
La Papinière - 44240 Sucé sur Erdre



 @Futsal Club Sucéen

## THOUARCE FUTSAL

Président : AUZUREAU Gregory  
Correspondant : CHOLLET Corentin  
Coordonnées : 06 75 10 58 23  
SALLE DU LAYON  
Membarde - 49380 Faye d'Anjou



 @Thouarce Futsal Club



## Ligue de Football des Pays de la Loire



### **Siège de Saint-Sébastien sur Loire**

172, Boulevard des Pas Enchantés  
BP 63507  
44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex



### **Antenne du Mans**

225 route de Beaugé  
CS 81425  
72014 LE MANS Cedex 2

<https://lfpl.fff.fr>